



COMITE REGIONAL U.L.M.



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du COMITE REGIONAL RHONE-ALPES

de la FFPLUM

05 MARS 2016

Près de 140 personnes participent à l'assemblée générale.

Membres du comité directeur

Présents: Louis Collardeau (président), Charles Durand (vice-président), Michel Viriot (trésorier), Myriam Rouméas (secrétaire), Bruno Galabertier (webmaster)

Clubs et sociétés

95 structures actives de 1 à 134 licenciés sont répertoriées en 2015 dans la région. Elles représentent un total de 188 voix potentielles.

Présidents/gérants présents ou représentés: 35 sur 95, dont 31 votants représentant 84 voix :

STRUCTURES		Nb. de licenciés	Nb. de voix	Commentaire Non votants	Nb. de voix validées
00106	ULM CLUB CROTTET	15	3		3
00107	Hydro ULM CLUB LAVOURS	3	2		2
00112	SARL GEMILIS AERO	95	5		5
00117	Ass. Aéronautique de CORBONOD	6	2		2
00705	Club ULM du TRICASTIN	18	3		3
00711	HELI-TECH	39	4		4
00713	AIR DES CHOIX	6	2		2
02607	Club ULM EVASION	20	3		3
02610	FOLAIRVANNE ULM ETOILE	69	4		4
02611	La THINE AIR ULM	19	3		3
02612	ULM EVASION 26	26	3		3
02617	AERO-ULM VALENCE	25	2		2
02622	Club ULM du HAUT DIOIS	8	2		2
02623	ULM AERO DROM	11	3		3
02624	MONTELIMAR ULM	5	2		2
03801	Les ultra-légers des 2 vallées	43	4		4
03802	CLUB ULM de VIENNE Reventin	4	2		2
03803	ISER'ULM	16	3		3
03817	PASSION ULM	7	2		2
03818	ALPES ULM 38	58	4		4
03823	VOLITUDE	4	2		2
03824	CAP ULM	1	0		0
04201	CLUB DES AILES DU MERLIN	23	3		3
04212	St-ETIENNE ULM	1	0		0
04219	CLUB ULM de St-CHAMOND	5	2		2
06906	ULM DECOUVERTE	134	5		5
06908	MICROPLANE	1	0		0
06914	CLUB AEROPARAMOTEUR R-A	5	2		2
06915	ULM CLUB DES GONES	3	2		2
07306	Association de Constructeurs amateurs région Albertville	9	2		2
07310	AEROCLUB DE TIGNES	2	1		1
07311	SAVOIE PARAMOTEUR AVENTURE	1	0		0
07409	ANNECY PARAMOTEUR	48	4		4
07413	SARL LE DUO	2	1		1
07415	ESCALE ULM	2	1		1
				Total	84

Invités:

Présents :

Pierre-Henri LOPEZ, président de la FFPLUM
Michel HUPAYS, directeur DSAC CE
Hubert CHAMPION, Chef de mission AL DSAC CE
Robert FAIX, retraité pilote inspecteur à la DSAC CE
Jérémy FERNANDEZ, Air Courtage
Bruno DERMEULE, adjoint chef du SNA-CE
M. Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie
Patrick THEPIN, président Comité Régional Auvergne
Paul BOUCHER, président du RSA Auvergne

Absents excusés :

Simon BESSE, Adjoint directeur DSAC CE
André BARRAU, chef du SNA-CE
Christian LEVARLET, présidente du CROS RA
Alain PARODI, Directeur DRDJS
Florent SCAPPATICCI, région RA, Responsable Service des sports
Gérard VIEUX Président du CRISA - CROS RA
Jacques ABOULIN, directeur de l'ENAC Grenoble Isère et St Yan
Eric FIX, président AFPM
Jean-Pierre BARBIER, président du Conseil Départemental

La séance, présidée par Louis Collardeau, débute à 9h45 avec un hommage rendu à Dominique Mereuze et une minute de silence. Merci Dominique pour tout ce que tu nous as apporté pendant ces 17 années d'actions aux commandes de la FFPLUM.

I - Rapport moral

Vie du comité régional

➔ **L'équipe 2013-2017 du CRRRA :**

- Louis COLLARDEAU, Président.
- Charles DURAND, vice-président et Formation sécurité (absent).
- Myriam ROUMEAS, secrétaire.
- Michel VIRIOT, trésorier.
- Bruno GALABERTIER, webmaster du site.

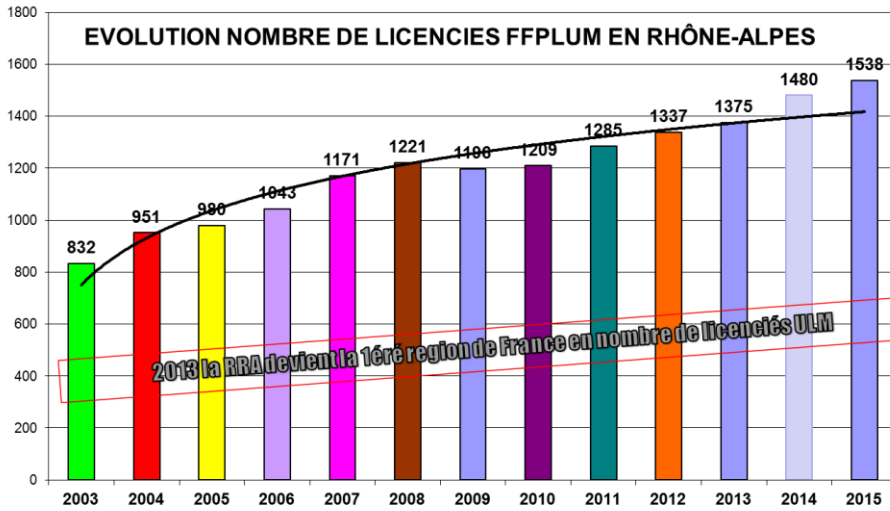
Les commissions supports :

- Jeunes : Christophe PENISSON
- Voler au féminin : Myriam ROUMEAS avec le support de Monique BOUVIER
- Communication / ULM Info : Alain CATALAN, Thierry PEZIN
- Dossiers de subventions : Eric ROUMEAS + Louis COLLARDEAU
- Support secrétariat et administration : Myriam ROUMEAS
- Espaces Aériens : Jean-Marc CHEVALLET + Louis COLLARDEAU
- Com. Discipline DGAC : Jean-Marc CHEVALLET + Louis COLLARDEAU
- Formation Sécurité des vols : Charly DURAND + Eric ROUMEAS
- Référent Sécurité des vols : Eric GALVAGNO

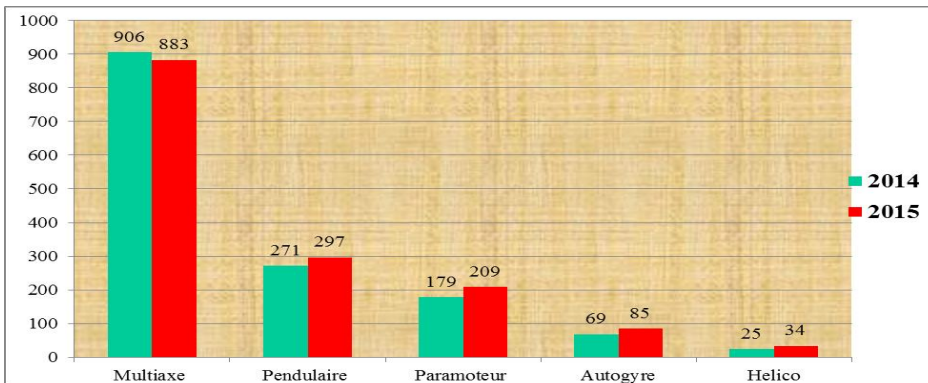
Evolution des effectifs

- ➔ 1558 licenciés en Rhône-Alpes. Nombre de licences de la saison : 1073 le 3 mars 2016
- ➔ 367 licenciés en Auvergne
- ➔ 2017 sera l'année du regroupement de ces 2 régions
- ➔ La nouvelle région sera à peu près équivalente à la région Aquitaine/Limousin regroupée

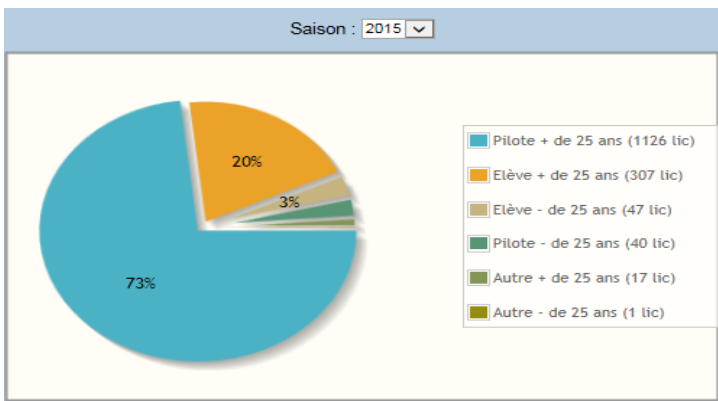
Evolution du nombre de licenciés



Les pratiques ULM en RA, évolution 2014-2015



Les effectifs RA en 2015



➔ Vos équipes Auvergne – Rhône-Alpes mutualisent déjà leurs activités.

➤ **Aujourd'hui c'est déjà demain**

➔ **Nouvelles structures :**

10 nouvelles structures affiliées FFPLUM RA en 2016

- CAP ULM à Rives (3824)
- ULM-CONCEPT (7416)
- BEST FLYING (2625)
- MONTELMAR ULM (2624)
- ULM AERO DROME (2623)
- AILES DE SERGY (119)
- AEROCLUB DE ST-CHAMOND (4223)
- CLUB DES GONES (6915)
- VALLOIRE ULM (7314)
- YENNE ULM (7315)

➔ **2015, un agenda très chargé :**

57 réunions et événements avec la participation du CRRA

30-31 mai 2015 : WE des Sports Aériens en RA

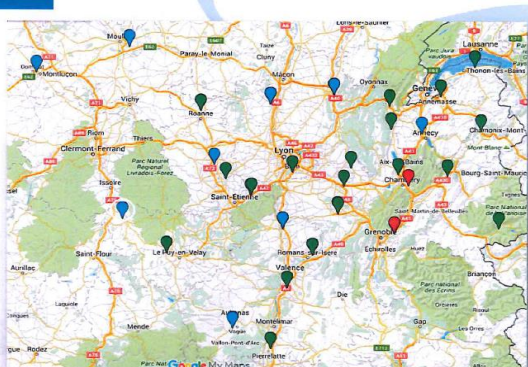
Ulm, vol à voile, parachutisme, aéromodélisme, vol libre, ...

Projection 2016
(sous réserve)

26 sites proposent une activité
aérienne (portes ouvertes)

9 sites proposent plusieurs
activités

2 sites proposent plusieurs
activités, sous le régime de la
manifestation aérienne*



➤ **On remet ça les 21 et 22 mai 2016, en commun avec la Région Auvergne**

Soutien du CRRA au projet de construction d'un ULM adapté

Avec la structure Les Engoulements à Lesches-en-Diois

➤ **4 Equipages vols adaptés participeront au Tour ULM 2016**

L'ULM adapté permet une complète autonomie pour une personne handicapée en fauteuil !

ULM Info RA

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos articles.

La COUPE ICARE du 17 au 20 septembre 2015

Succès au stand régional du simulateur de vol pendulaire

➤ **En 2016, c'est le 24 et 25 septembre**

Le CR met des équipements à votre disposition :

➔ **Des balances de pesée pour ULM :**

Elles sont mises à la disposition des clubs (contacter Charly Durand).

L'ULM peut être pesé à vide, avec des passagers, avec le plein d'essence, ... On peut voir la variation du centrage.

→ **Un simulateur de vol pendulaire ...**

*Pour les petits ...
et les grands !*



→ **Et maintenant un simulateur de Vol multiaxes !**



Christian Cassé gère les réservations (voir site du CR)

Le Rallye d'Automne les 26 et 27 septembre 2015

C'est un rallye promenade pour toutes les classes ULM.

35 équipages inscrits, 19 terrains participants en Auvergne et Rhône-Alpes : de Bourg-en-Bresse à Montélimar, d'Issoire à Sallanches. Arrivée à Romans.

➤ **Le Rallye d'Automne 2016 aura lieu les 10 -11 septembre (réserve météo les 17-18 septembre)**

Merci aux terrains d'accueil et à l'équipe organisatrice !

Les VOLS de MISE en GARDE

En partenariat avec le CAP 10 de l'Aéroclub du Dauphiné à Grenoble Le Versoud, très importants pour la sécurité.

Le CR donne une aide de participation aux frais.

Le Tour ULM

➤ **21eme édition du Tour ULM du 22 au 29 juillet, au départ de saint Rambert d'Albon.**

Les inscriptions sont déjà complètes.

Invitation à participer à la fête [le vendredi 29 juillet au soir](#), en s'inscrivant pour le repas.

Le vol en montagne

Le label montagne pour les instructeurs a été mis en place.

Pour ne pas partir à l'aventure, au risque de casser sa machine et éviter qu'on nous impose un jour une qualification montagne, il est important de se former. 100 pilotes l'ont été en 2015.

La Semaine Mondiale des femmes pilotes a lieu depuis 2010

La journée a eu lieu à Avignon le 8 mars 2015

➤ **La semaine mondiale 2016 des femmes pilotes a eu lieu du 7 au 13 mars,**

avec une action sur les terrains participants, faire voler des femmes, leur donner envie de participer à notre activité et se former. En RA : Feurs, Bourg en Bresse avec Myriam Rigaud, la structure AIR DES CHOIX, ULM EVASION 26, Mably, ... ont organisé des journées spéciales pour les femmes.

Le CR participera avec une aide de 30 euros pour chaque vol.

AG de la FFPLUM le samedi 2 avril 2016 : 2 postes sont à pourvoir.

Louis Collardeau pose sa candidature. S'il est élu, il laissera sa place au Comité régional RA.

Patrick Thepin, président actuel de la région Auvergne sera volontaire pour lui succéder.

Rencontre des Présidents de régions de toute la France

➤ **Les 16 et 17 avril 2016** à Lyon pour notamment parler de la fusion des régions.



Le rapport moral est approuvé à l'unanimité (pour: 84 voix, contre : 0 voix, abstention : 0 voix).

II - Rapport financier

COMITE REGIONAL RHONE ALPES ULM

COMpte DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2015

CHARGES	EXERCICE 2015	EXERCICE 2014	PRODUITS	EXERCICE 2015	EXERCICE 2014
Achats			Ventes		
- Achat de marchandises			- Ventes de marchandises		
- Variation du stock de marchandises		0,00			
- Eau, électricité, carburant			VARIATION DE STOCK		0,00
- Fournitures d'entretien et petit équipement	7 588,65	663,23			
- Fournitures administratives	425,82	460,92			
Services extérieurs			Subventions		
- Locations et charges annexes	30,00		- ANTHO FLY DELLUC	1 500,00	1 500,00
- Entretien et réparations, maintenance	151,90				
- Primes d'assurance			- SUB,REGION ACQUISITION MAT CLUBS	4 000,00	3 000,00
- Documentations diverses	41,50				
- Frais de colloques, séminaires, conférences					
Autres services extérieurs			- SUB,CNDS	1 500,00	
- Honoraires					
- Frais d'actes et de contentieux			- SUB,REGION FONCTIONNEMENT	15 905,00	14 154,00
- Publicité, relations publiques	843,32	528,37	- SUB,PARTICIPATION FEDERALE FFPLUM	6 038,40	5 555,00
- Transports (de biens)					
- Déplacements, missions, réceptions	1 938,62	1 635,64			
- Frais postaux et de télécommunications	309,08	277,87			
- Services bancaires					
- Cotisations (CROS)	290,00	290,00			
Autres charges de gestion			Autres produits		
- RECYCLAGE INSTRUCTEURS	4 680,00	4 170,11	- REVENUS DES VMP LIVRET A	96,87	122,51
- JOURNEE FEMININE	356,21	1 683,82			
- COUPE ICARE	2 383,30	2 617,02	- REPRISE PROVISIONS NON UTILISEES	630,00	303,05
- ASSEMBLEE GENERALE	1 213,29	1 322,60			
- STAGE CADETS	200,00	2 151,15			
- MANIF,DIVERSES	855,73	77,25			
- ASSISES PARAMOTEUR		260,00			
- ANTHOFLY DAY	443,62	339,60			
- AIDE BREVETS FEMININS	0,00	450,00			
- AIDE BREVET MASCULIN	650,00	900,00			
- AFPM AMENAGEMENT TERRAINS	800,00	800,00			
- AIDE LICENCE 15,000 ème	143,22				
- SECURITE DES VOLS	175,00	545,73			
- RALLYE AUTOMNE		838,35			
- VOLS HANDICAP	1 440,00				
- TOUR DE FRANCE ULM	2 300,00				
- LES VIEUX DEB'S	500,00				
- COMITES REGIONAUX	2 000,00				
Dotation aux amortissements et provisions					
Excédent de l'exercice		4 622,90	Perte de l'exercice	88,99	
TOTAL DES CHARGES	29 759,26	24 634,56	TOTAL DES PRODUITS	29 759,26	24 634,56

Comité Régional ULM Rhône-Alpes

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

ACTIF	BRUT	AMORTIS- SEMENTS	EXERCICE 2015 NET	EXERCICE 2014	PASSIF	EXERCICE 2015 NET	EXERCICE 2014
Immobilisations					Comptes de capitaux		
- Terrains					- Fonds associatifs et réserves	26950,65	22327,75
- Constructions					PERTE DE L'EXERCICE	-88,99	4622,90
- Installations, agencements, aménagements							
- Installations techniques, matériel et outillage	3589,57	3589,57	0,00	0,00			
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique							
- Mobilier...							
(I) Total des immobilisations:	3589,57	3589,57	0,00	0,00	(I) Total des cptes de capitaux:	26861,66	26950,65
(II) Stocks			0,00	0,00	COMPTES DE TIERS		
Comptes de tiers					- FOURNISSEURS	5985,00	2164,77
- SUB REGION A REC INVESTISSEMENTS	4000,00		4000,00	3000,00	(II) Total des comptes de tiers:	5985,00	
- SUB REGION A REC FONCTIONNEMENT	15905,00		15905,00	14154,00	AUTRES DETTES		
					PROV, CHARGES A PAYER		
					- RECYCLAGE INSTRUCT	4680,00	5310,00
					- TOUR DE FRANCE ULM	2300,00	
					- COMITES REGIONAUX	2000,00	
(III) Total des créances:	19905,00	0,00	19905,00	17154,00	(III) Total charges à payer	8980,00	5310,00
Comptes financiers							
CA SUD RHÔNE ALPES	11009,45		11009,45	4291,31			
LIVRET A	10912,21		10912,21	10815,34			
(IV) Total des disponibilités:	21921,66	0,00	21921,66	15106,65			
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV)	45416,23	3589,57	41826,66	32260,65	TOTAL PASSIF (I+II+III)	41826,66	32260,65

BUDGET PREVISIONNEL 2016 CRRA ULM

CHARGES	PREVISIONNEL EXERCICE 2016	PRODUITS	PREVISIONNEL EXERCICE 2016
		Subventions FFPLUM	5560,00
Achat stock boutique	300,00	Subventions Région Rhône-A	17154,00
Achat Matériel	700,00	Subventions CNDS	2500,00
Aménagement simulateur	200,00	Subventions Conseil Général	
Petit équipement, divers	300,00	Partenariat	1500,00
Fournitures administratives	400,00	Vente produits dérivés	
Sécurité pilotes montagne	900,00		
Manifestations vers publics éloignés	2500,00		
Location salle	200,00		
Site internet	100,00		
Publicité, relations publiques	600,00		
Déplacements, missions, réception	2000,00		
Frais postaux & de télécom	350,00		
Compétition régionales et rassemblements	3000,00		
Cotisation CROS	290,00		
Aides Formation féminines	800,00		
Aides Form instructeurs + cadres b	4500,00		
Aides Formation jeunes	1500,00		
Aides aux stages mécanique	800,00		
Aides acquisition machines	4000,00		
Aide vols adaptés handicap	2000,00		
participation championnat de France	1500,00		
participation JEUNES tour de France	300,00		
Dotation aux amortissements	0,00	Resultat: Bénéfice / Déficit	-526,00
TOTAL DES CHARGES	27240,00	TOTAL DES PRODUITS	26714,00

En synthèse : Les comptes sont sensiblement à l'équilibre entre les subventions perçues (et à percevoir) et les dépenses engagées pour les actions réalisées en 2015. Une provision exceptionnelle a été réalisée en prévision de charges particulières à prévoir sur 2016, liées à l'accueil du Tour ULM en juillet 2016, et la réunion nationale des Présidents de Comité régionaux en avril 2016. Les subventions CNDS sont encore en baisse, ce constat est le même, tant au niveau régional que national. Pour 2016 nous n'avons pas encore de visibilité précise dans la mesure où les orientations budgétaires CNDS ainsi que les orientations aux sports par la nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes ne nous ont pas encore présentées. Pour le budget prévisionnel 2016 nous sommes partis sur une hypothèse de reconduction mais qui sera susceptible d'être réajustée le cas échéant.



Le rapport financier est approuvé à l'unanimité (pour: 84 voix, contre: 0 voix, abstention: 0 voix).

Au nom de toute l'équipe du Comité régional et des commissions, le président remercie les participants pour leurs votes à l'unanimité du rapport moral et du rapport financier, marquant ainsi la confiance accordée et le soutien au travail réalisé par toute l'équipe du CRRA de la FFPLUM.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h.

L'assemblée générale est suivie de la « parole aux invités »

Intervention de Mr Hupays, Directeur de la DGAC Centre-Est à Lyon St-Exupéry.

Il rappelle que la réglementation est faite à Cologne. Dominique Mereuze a défendu l'ULM avec talent mais rien n'est définitivement gagné.

La vague d'accidents en 2015 a beaucoup ébranlé.

Beaucoup d'instructeurs sont concernés dans ces accidents. On a demandé à nos pilotes instructeurs une meilleure connaissance de l'ULM donc une formation (le passage du pilotage avion à celui de l'ULM demande une prise en main et une connaissance des différences).

Un combat permanent sur les sites se poursuit (Aubenas, Ambert, Moulin, La Tour du Pin, ...)

Nécessité de pratiquer le vol en montagne de façon sérieuse et après formation.

Les examens théoriques seront passés de façon informatisée avec Océane. Le théorique pour les drones est séparé de celui de l'ULM. L'élève passe l'examen devant un ordinateur d'où l'économie de surveillants. Pour les régions mal pourvues en DGAC, l'examen sera confié à une structure plus proche.

Malgré la fusion Auvergne – Rhône-Alpes, la délégation Auvergne a fermé. Un référent territorial sera notre interlocuteur : Monsieur Thierry Lefèvre. Sur les plateformes RA il jouera aussi un rôle et sera là en médiateur de problèmes.

Des terrains sont restreints pour des raisons techniques, environnementales ou réservés à une typologie d'activité (planeurs, ...). Sur ceux qui ont été ouverts à l'ULM, on peut y aller sans demande administrative au préalable (cf carte VAC).

Intervention de Mr Hubert Champion, nouveau chef de la subdivision aéronef DGAC.

Il effectue le suivi de navigabilité des ULM.

La délégation Auvergne est devenue une antenne.

Une carte d'identification est délivrée pour les appareils neufs.

La LSAO doit être mise à jour tous les 6 ans.

Si l'appareil est équipé d'une radio et d'un transpondeur, passer par un atelier agréé qui délivre un document de compatibilité.

Il effectue le suivi de l'activité « Travail aérien » (observation aérienne, largage de parachutes, remorquage banderole, ...). Le dépôt d'un manuel d'activité particulière est demandé et adressé à la DESAC (dérogation de hauteur de survol, ...).

Plus de 15000 ULM ont été déclarés entre 2007 et 2014.

Intervention de Mr Bruno Demeule, adjoint du chef de service exploitation de S.E., SNA C-E

Un lien permanent DGAC pour les ULM à noter:

http://www.aviation-civile.gouv.fr/html/avia_leg/navigabilite/ulm/ulm_sommaire.htm

Il est impératif de trouver de la place pour chaque activité tout en assurant la sécurité de tous, d'où la création d'Espaces Aériens.

1 : Transit VFR en CTR 2 LFLS : Un itinéraire VFR recommandé est créé depuis le 16 octobre 2014 pour les aéronefs en transit VFR sans transpondeur dans la CTR 2 Grenoble lorsque celle-ci est active, dans les 2 sens, avec point de report obligatoire. Suivre clearance Grenoble TWR.

2 : Modification CTR 1 LFLS depuis le 12/11/15 :

Vol VFR aux limites plafond de CTR

- Un vol à 3500ft AMSL est géré par Grenoble TWR et fait systématiquement l'objet d'une coordination avec l'APP de Lyon

Désactivation des CTR

- Dans les limites communes avec les CTR de Grenoble, la TMA 3 LYON de classe D a pour plancher 2800ft AMSL – 1000ft ASFC lorsque les CTR sont désactivées.

Cette information est diffusée sur l'ATIS de Grenoble hors horaires ATC.

3 : ZRT LFLU :

Une Zone Réglementée Temporaire est créée par SUP AIP (223/15) avec des limites latérales et verticales (SFC/3300ft AMSL) identiques à celles de l'ancienne CTR Valence.

Cette ZRT est active dans les horaires AFIS ; lorsqu'elle est active, elle se substitue à la portion de TMA 6 avec laquelle elle interfère.

En CAG/CAM, contact radio obligatoire avec Valence INFO avant pénétration.

Services rendus : information de vol et alerte.

4 : Itinéraire VFR Est Lyon :

- Objectif : Donner au secteur INFO un outil lui permettant d'orienter un vol VFR sur des repères connus et publiés en cas d'impossibilité de transit en espace C ou D.
- Utilisation par les pilotes : Certains pilotes pourront décider d'emprunter cet itinéraire en espace G avec ou sans contact avec Lyon INFO.

L'itinéraire est également utilisable en espace C et D après autorisation et en contact radio avec Lyon APP.

Remarques :

Avec le 8 33, des fréquences spécifiques seront ajoutées pour les gros terrains comme Montélimar.

Vérifier les notams sur les terrains destinataires et de déroutement et les Sup AIP (site SIA)

Intervention de Mr Pierre-Henri Lopez, président de la FFPLUM.

A la fédération depuis 15 ans, remplacer Dominique n'est pas facile.

Il participe à un maximum d'assemblées générales.

Il est impressionné par la vitalité de la région RA.

L'âge moyen des adhérents à la Fédération est de 54 ans.

Notre fédération se porte bien avec 30 adhérents de plus que l'année dernière.

Toujours les mêmes problèmes : les tentatives de l'Europe de modifier les règles sont toujours là.

L'accidentologie de 2015 est énorme (45 morts). S'il y en a autant en 2016, la DGAC remettra en cause la réglementation ULM.

On est dans un système libéral mais c'est nous qui avons en main notre avenir. Partout, soyons vigilants.

Aujourd'hui des propositions sont faites par divers pays européens au sujet du poids des ULM (la fédération allemande voudrait passer à 600 kg).

Proposition de « Certifications » des machines avec des contraintes techniques imposées aux constructeurs.

Mesure nouvelle : toutes les machines sur le marché seront contrôlées, fiches déposées à la DGAC pour s'assurer qu'elles sont conformes à la réalité (poids, ...)

A cause de quelques personnes qui font n'importe quoi, un responsable a dit : « l'espace de liberté se transforme en espace de transgression ». Il ne faut pas généraliser !

8-33 : Le délai de report est en janvier 2018. Son budget estimé à 32 millions d'euros.

Pour les QCM théoriques : un protocole d'accord est en cours pour que les fédérations puissent mettre en place des centres d'examen Océane avec une meilleure couverture géographique. En place avant 2017. Fin mars 2016 les fichiers du contenu des QCM sera à jour.

Réforme de la formation des instructeurs pour l'améliorer :

- Uniformisation nationale de la formation
- Création d'une commission paritaire avec DGAC
- Livret national rattaché à l'instructeur
- Audit DGAC et commission de formation des centres de formation
- Nouveau programme de formation par les compétences de « savoir », « savoir-être » et « savoir-faire », module facteurs humains, théorie plus approfondie, module Radio obligatoire.
- Test en vol et test au sol.

FFPLUM : assemblée générale le 2 avril 2016, élection pour 2 postes. Xavier le Bleu a démissionné, il est devenu salarié de la Fédération.

2017 sera une année importante pour notre Fédération (regroupement des régions)

Les subventions du ministère des sports ont baissé de 17%

Côté DGAC : pas de modification de nos subventions.

Intervention de Mr Patrick Thepin,

Président région Auvergne depuis 3 ans

80 à 90% des actions sont similaires avec celles de la région RA : féminines, jeunes, actions des clubs et le Rallye d'automne.

La grosse différence : avec le Conseil régional Auvergne, une convention a été faite sur 4 ans, on est sûr d'avoir nos subventions en 2016.

Patrick serait volontaire pour prendre le relais de Louis s'il est élu au Comité Directeur de la FFPLUM.

Intervention de Mr Didier Chapuis,

Refonte du BIA pris en main par le Ministère de l'éducation nationale (avant : DGAC)

10010 candidats au BIA en 2015 (4306 en 2005)

L'académie de Grenoble n'a que 123 établissements qui proposent cette formation (pour 1269 établissements en France).

L'élève ayant suivi cette préparation (40h.) doit développer des connaissances et compétences en :

1. Météorologie et aérologie ;
2. Aérodynamique, aérostatique et principes du vol ;
3. Étude des aéronefs et des engins spatiaux ;
4. Navigation, réglementation, sécurité des vols ;
5. Histoire et culture de l'aéronautique et du spatial.

La préparation au BIA en établissement est sous la responsabilité d'un formateur détenteur du CAEA;

La durée minimum estimée d'une préparation est d'une quarantaine d'heures;

Il est préconisé que l'enseignement « théorique » se fasse en établissement, et qu'un enseignement « pratique » (découverte de l'aéronef, vol d'initiation...) soit effectué au travers de stages en aéroclub. Pour ce faire une convention type est définie en annexe de la convention nationale (BO n°26 du 25 juin 2015).

Les moyens de mise en place d'une préparation au BIA en établissement relèvent de la politique académique.

Le repas est suivi du 14ème forum des pilotes ULM Rhône-Alpes

1^{er} partie :

Intervention de Mr Jérémy Fernandez, d'Air Courtage Assurance

- Courtier de 5 Fédérations aéronautiques (FFPLUM, FFVV, RSA, FFG, FFVL)
- 14ème année de partenariat avec la FFPLUM (courtier depuis 2003)
- 20 collaborateurs à votre service
- Plus de 60 000 clients (du drone au Jet d'affaire)
- Près de 1 000 sinistres gérés / an

Cas particuliers du contrat Fédéral FFPLUM :

LORS DES VOLS D'INSTRUCTION :

RC Biplace obligatoire.

L'élève doit obligatoirement être licencié FFPLUM et ce, dès les 1^{er} vols de formation

VOLS LOCAUX RÉMUNÉRÉS (baptêmes de l'air/vols d'initiation/vols de découverte rémunérés):

Si le pilote n'est pas instructeur, il doit bénéficier d'une autorisation écrite du président d'un club affilié FFPLUM ou d'un instructeur licencié FFPLUM.

Le modèle d'attestation est disponible sur le site fédéral et l'attestation complétée et signée doit être envoyée chaque année à la FFPLUM.

www.air-assurances.com

Intervention de Mr Eric Galvano, sur l'accidentologie 2015 et la sécurité des vols

En 2015, 45 décès sur plus de 200 accidents ou incidents enregistrés, 81 blessés.

Les causes potentielles : Trois facteurs :

- ✓ Le pilote commandant de bord avec le non-respect des pratiques de sécurité et la violation des règles de l'air:
 - check-lists inexistantes, bâclées, inappropriées.
 - Préparation insuffisante du vol (NOTAM, Sup Aip, Météo, navigation, procédures).
 - Phraséologie radio insuffisante, manque d'entraînement.
 - Comportement imprudent (manœuvres aux limites du domaine de vol, utilisation de pistes occasionnelles non reconnues, prise en main précipitée d'un nouvel appareil sans faire appel à un instructeur qualifié sur la machine, manipulation de la tablette et oubli de la trajectoire,).
 - Connaissances lacunaires ou approximatives des bases théoriques et de la réglementation...
 - survol à basse hauteur (4 collisions avec des lignes, 3 avec des arbres, deux avec des constructions)
 - Vol entrepris en conditions non compatibles avec le vol à vue
 - Non-respect des circuits de piste publiés
- ✓ Les instructeurs :
 - Le comportement personnel, de certains instructeurs seulement, est contradictoire avec l'exemplarité à afficher auprès des élèves.
- ✓ L'entretien incorrect ou insuffisant des machines.

2em partie :

De l'ISERE au SENEGAL en ULM ...

Intervention de Jean Marc CHEVALLET.

Un voyage exceptionnel à 2 ULM, réalisé entre décembre 2015 et Janvier 2016.

Jean Marc Chevallet nous a fait partager ses plus belles images et nous a raconté son aventure depuis la préparation, les vols, les pays survolés et les rencontres....



Le président du CRRA FFPLUM
Louis COLLARDEAU

La secrétaire du CRRA FFPLUM
Myriam ROUMEAS